

Commission d'évaluation et de classification des fonctions (CEF)

Rapport 2024 des représentants de la FEDE

Informations générales

Composition de la CEF

Madame Claire Gottofrey a rejoint l'équipe du secrétariat de la CEF. Madame Céline Vairoli l'a quittée en début d'année 2024 et Monsieur Nathanaël Marie la quittera tout prochainement pour un nouveau défi professionnel.

Quant à la CEF, sa composition « paritaire » est restée stable. Pour rappel, ses membres sont les suivants :

Représentant-e-s de l'Etat :

Mme Vionnet Caverzasio, cheffe du Service des ressources DFAC
Mme Bubach, directrice des ressources humaines HFR
M. Blanc, chef des ressources humaines de la police cantonale
M. Alexandre Gachet, directeur administratif Université

Représentant-e-s du personnel :

Mme Claire Spring, enseignante (FEDE)
Mme Spenner, infirmière spécialisée (SSP)
M. Kämpfen, secrétaire général DSJS (Association des cadres supérieurs et des magistrats de l'Etat de Fribourg)
M. Jordan, conseiller en orientation (FEDE)

Présidence :

Mme Merz Turkmani, cheffe du Service du personnel et d'organisation

Activités de la CEF de novembre 2023 à octobre 2024

▪ Séances de la Commission

La CEF s'est rencontrée entre novembre 2023 jusqu'à aujourd'hui, au complet, à 7 reprises. Les séances se sont déroulées en présentiel avec possibilité d'y participer en visio-conférence pour les membres qui le désiraient ou n'avaient pas la possibilité de se déplacer.

▪ EFOCA_suite

La CEF a reçu en 2022 un courrier du conseil d'Etat lui demandant de traiter prioritairement le dossier EFOCA_suite, à savoir l'évaluation des cadres intermédiaires (représentants 25 fonctions). Le-la cadre intermédiaire est défini-e comme la personne responsable de « la conduite d'une équipe dans une organisation permanente ».

Les rapports CEF et SPO ainsi que l'ordonnance de classification concernant EFOCA_suite ont été transmis au Conseil d'Etat qui les a adoptés le 12 décembre 2023 avec une entrée en vigueur au 1er janvier 2024. La dénomination des fonctions de cadres intermédiaires a été simplifiée par la suppression du terme intermédiaire, ainsi, les nouvelles dénominations sont chef/fe de groupe, cadre B et cadre A.

▪ Visite in situ

Il a été décidé, au sein de la CEF, que des visites sur les lieux de travail étaient possibles, selon les disponibilités des membres et pour autant que la nécessité se fasse sentir. Cette manière de procéder permet de se faire une idée plus claire des tâches propres aux diverses fonctions à évaluer ou à réévaluer.

C'est pourquoi plusieurs visites des métiers des soins au HFR ont été organisées pour les membres de la CEF et du secrétariat durant cette année 2023-2024. Les visites qui ont déjà eu lieu sont :

- Infirmier/ière
- Homme sage-femme/sage-femme
- Assistant/e socio éducatif/ve (ASE)
- Assistant/e en soins et santé communautaire (ASSC)
- Physiothérapeutes
- Ergothérapeutes
- Diététicien/ne

Pour chaque métier, un compte-rendu a ensuite été partagé à la CEF, chaque membre n'ayant pas participé à toutes les visites. Puis une discussion sur les critères Evalfri de ces différentes fonctions a été faite en fonction des critères contestés.

Le 12 août 2024, le SSP a déposé une requête de conciliation auprès de l'Organe de conciliation et d'arbitrage (OCA) pour les fonctions d'infirmier/ière spécialisé/e dans le domaine opératoire (IDDO), de technicien/ne en salle d'opération (TSO) et d'assistant/e technique en salle d'opération (ATSO) car il souhaitait que la CEF traite ces demandes en même temps que les autres requêtes du domaine des soins.

Une séance de conciliation a eu lieu le 30 août dernier puis un accord a pu être trouvé. La décision concernant les TRM devrait être prise à la fin de l'automne 2024, puis toutes les requêtes de décisions formelles concernant le domaine des soins seront traitées en même temps jusqu'à la fin de l'été 2025.

Toutes les autres requêtes seront ensuite prises dans l'ordre chronologique dans lequel elles ont été déposées.

Les visites de ces trois fonctions sont donc d'ores et déjà programmées pour l'année en cours.

- Infirmier/ière diplômé/e domaine opératoire (IDDO)
- Technicien/ne en salle d'opération (TSO)
- Assistant/e technique en salle d'opération (ATSO)

▪ Suite du travail

Beaucoup de travail attend encore la CEF prochainement. Après le traitement des fonctions du domaine des soins, il y aura les cadres des établissements et les conseillers (cadres experts) à traiter, puis la 3ème étape du 5ème mandat, avec en parallèle, le traitement des plus anciennes requêtes.

Certaines fonctions n'ont pas encore été évaluées, et en raison des nombreuses décisions formelles qui sont déposées, le travail prend du retard. En conséquence, le Conseil d'Etat a décidé de suspendre toutes les requêtes déposées dès janvier 2024.

Considérations personnelles

Nous tenons à relever l'ambiance de travail agréable qui règne au sein de la CEF ainsi que la qualité des échanges soutenus et constructifs.

Les deux membres de la CEF représentant la FEDE sont toujours étonnés que les membres de l'Association des cadres supérieurs et des magistrats de l'Etat de Fribourg faisant partie de la CEF soient considéré-e-s au sein de cette commission comme des représentant-e-s du personnel.